

Nous devons refuser la casse de l'Insee par les restrictions budgétaires!

Une fin d'année 2009 déjà difficile

Dès octobre dernier la direction de l'Insee révélait l'ampleur des restrictions de budget pour la fin de l'année : de l'ordre de 30% du budget prévu pour 2009.

La responsabilité de la direction de l'Insee semble bien engagée. Fin 2009, les responsables ministériels déclaraient ne pas avoir été saisis des problèmes budgétaires rencontrés par l'Institut.

La direction annonçait également des priorités : formations pour les concours, réunions annuelles enquêteurs....En fait, l'Insee entrait dans une période difficile : non-paiement de certains fournisseurs et sous-traitants, des loyers, formations et réunions de réseaux annulées. L'activité de tous les établissements a été touchée et une bonne partie des « formations métiers » accompagnant la prise de poste de tous les nouveaux arrivants à cette époque de l'année a dû être annulée. On peut déjà imaginer l'impact grave de ces restrictions sur la qualité des travaux de l'INSEE et la pérennité de certains d'entre eux. A cela s'ajoute le report du remboursement des frais de déplacements de certains agents, fin 2009 pour cause de manque de moyens, et début 2010 en raison du nouveau logiciel de gestion des frais de mission ULYSSE.

La nouvelle année 2010 ne commence pas sous de meilleurs auspices puisque les DR ont très vite annoncé la couleur : **baisse d'environ 40% de leur budget dès le mois de janvier !**

Les conditions de travail des agents et la qualité des travaux se dégradent

La direction avait annoncé que les problèmes budgétaires n'auraient pas de conséquences sur les salaires (titre II). Soit, mais de plus en plus d'agents paient les dysfonctionnements dus à la mutualisation de la gestion administrative qui rigidifie les circuits et les interventions possibles :

- Pour la paie, des erreurs sont de plus en plus fréquentes. Nos collègues des Sar et des sites Paie ne peuvent pas faire un travail de qualité car ils n'ont ni les outils informatiques adaptés ni le temps pour cela.

L'arrivée tardive des bulletins de salaire ne simplifie pas la vérification par les agents de ceux-ci en particulier en cas de trop perçus. Ils sont réclamés en une seule fois en dépit de la possibilité de négocier qui n'est pas respectée partout. Lors du dernier dialogue social national, nous avons demandé à la Direction de remettre en place le système d'étalement dans tous les établissements. Tous les agents de l'INSEE sont en droit de recevoir le même service sur l'ensemble du territoire.

- La centralisation au Centre de prestations financières (CPFi) dans le cadre du passage au BOP unique et les baisses budgétaires aboutiront à des retards énormes de remboursements de frais engagés.
- Suppression d'un bulletin de paie pour les enquêteurs dont on mesure encore mal les conséquences notamment en terme de droits sociaux.

Le « ratage total » de la mise en place de GTA a ajouté encore un surcroît de travail non négligeable. Résultat : le stress des agents qui participent à la gestion administrative en général augmente avec des interdictions de congés en fin d'année pour limiter les dégâts de ces dysfonctionnements

Du côté de la production statistique, la suppression des réunions de réseaux et de formations va rendre très difficile l'organisation du travail au sein de l'Insee et compromettre la qualité des travaux.

Tous les instituts nationaux de statistiques savent que la collecte d'informations sur le terrain ou la gestion de répertoires nécessitent une forte coordination afin d'harmoniser les pratiques. Ils savent que la rédaction d'une note ne suffit pas, les contacts entre les parties prenantes sont nécessaires !

Les autres directions du ministère n'en sont pas là, la direction de l'Insee doit demander des rallonges substantielles !

Pour l'année 2010, la direction a décidé d'amputer le budget des établissements (Directions de la DG, DR, CNI, ...) de 40% des dépenses non compressibles (déplacements, fournitures, etc.). Sur ces 40%, 15% sont dus aux baisses de budget et le reste est une réserve de précaution pour « accompagner le changement ». La direction a démenti que le provisionnement serait pour le projet de délocalisation. Pouvons-nous la croire ?

Mais alors comment expliquer que d'autres directions, dans la même « mission économie » que l'Insee, n'aient pas les mêmes restrictions budgétaires ?

Enfin, la direction met en place un groupe de travail pour passer en revue les dépenses « sans aucun tabou ». La direction arbitrera sur la base des analyses de ce groupe.

Nous refusons de voir détruire les missions de la statistique publique en sabordant son bon fonctionnement : on dit que pour tuer son chien on prétend qu'il a la rage. Nous ne voulons pas qu'on fasse de même avec l'Insee.

La direction de l'Insee doit réclamer et obtenir les budgets nécessaires au bon fonctionnement de l'institut, il en va de sa survie. C'est une exigence a-minima !

Tous et toutes participons aux AG et HMI dans nos établissements.

A Paris, le 20 janvier 2010